



RÉSULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 27
Voix favorables : 27
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 9 février 2021

Délibération
n° CA 2021 - 11

Ajustements tarifaires 2021-2022
Formation continue et alternance
École de Management - TSM

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Les tarifs de la formation continue et alternance proposés par l'École de Management au titre de l'année universitaire 2021-2022, annexés à la présente délibération, sont adoptés.

Le Président du Conseil d'Administration

A red circular stamp of the University of Toulouse 1 Capitole, featuring a central figure and the text 'UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE'. A blue ink signature is written over the stamp.

Hugues KENFACK

TARIFS FORMATION CONTINUE & ALTERNANCE			
Année universitaire 2021/2022			
			Tarifs 2021/2022 (hors droits d'inscription)
M2	Mention Gestion des Ressources Humaines		
	parcours-type Management des Ressources Humaines		
	Salariés		7 500 €
	Demandeurs d'emploi		6 500 €
M2	Mention Marketing-Vente		
	parcours-type Commerce et Distribution		
	Salariés		7 500 €
	Demandeurs d'emploi		6 500 €
Tarifification contrat d'alternance. Les contrats d'alternance conclus :			
avec la société AIRBUS Group (et ses filiales) sont tarifés à hauteur de 20 € / heure maximum			
avec la société SPHEREA sont tarifés à hauteur de 15 € / heure			
VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE			
Parcours VAE			
	Salariés	Phase 1	0
		Phase 2	2 800 €
	Demandeurs d'emploi	Phase 1	0
		Phase 2	1 800 €